

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA C.R.A.M.C.

Saison 2006/2007

Fonctionnement de la C.R.A.M.C.

I- Composition de la Commission :

<u>Présidente :</u>	Sophie BRODU
<u>Vice-Président :</u>	Jean-François FAVAUDON
<u>Responsable des stages O.T.M. :</u>	Michel MENU
<u>Responsable des stages arbitres :</u>	Mehdi DIFALLAH
<u>Désignations des O.T.M. et des Observateurs :</u>	Jean AUMERSIER
<u>Désignation des Arbitres et des Observateurs :</u>	Patrick GIOVANNELLI
<u>Formateur O.T.M. :</u>	François-Xavier FAVAUDON
<u>Formateurs arbitres :</u>	Fabien BEZANGER / Arnaud ORTILLON
<u>Intendance stages :</u>	Denis KELLER

La C.R.A.M.C. souhaite toujours intégrer un technicien au sein de sa Commission.

II. OFFICIELS : Effectif régional : 36 arbitres et 31 O.T.M.

Ces effectifs sont stables par rapport à la saison précédente. Les mesures mises en place depuis quelques saisons, notamment en terme de limitation du nombre de matchs par week-end, commencent à porter ses fruits. En effet, la C.R.A.M.C. enregistre moins d'arrêts et la raison de ces arrêts n'est plus l'enchaînement des matchs.

III. Application rigoureuse de la charte de l'arbitrage complétée par notre code de déontologie, approuvé par le Bureau de la Ligue.

La Formation

La formation des arbitres s'est déroulée sur plusieurs stages par groupe de niveau : le groupe « Région », le groupe « Jeunes » et le groupe « Potentiel ». Le travail par groupe réduit a permis une formation plus personnalisée. La C.R.A.M.C., avec le concours de D. OURY, a mis en place à chaque stage une intervention technique animée par J. FRAGA et S. GRILLAT, intervenants qu'il convient de remercier pour la qualité de leurs interventions et leur disponibilité.

A l'issue de cette formation, chaque arbitre, de niveau de pratique régional, a passé le contrôle des connaissances. Cette échéance incite les arbitres à travailler eux-mêmes le code de jeu, permettant aux stages d'être axés essentiellement sur la pratique.

La formation des O.T.M., désireux d'obtenir le niveau de pratique régional, s'est déroulée sur un stage, avec une grande majorité de pratique, puisqu'ils ont officié sur le tournoi de la Mie Câline, organisé par le Comité de l'Aube. Comme à ce jour, il n'existe aucune formation au niveau des Comités Départementaux, il est indispensable que les candidats officient régulièrement dans leur club. De ce fait, il est regrettable que chaque candidat ne présente pas le profil demandé. Les stagiaires susceptibles de réussir l'examen ont été évalués sur une rencontre d'Excellence ou l'Honneur Masculine Régionale au poste de marqueur et d'opérateur des 24 secondes. Une épreuve théorique viendra clôturer cette session.

Il est regrettable qu'aucune date n'ait pu être fixée pour l'organisation d'un stage de formateurs. Toutefois, il est à noter qu'à ce jour, 7 formateurs ont été labellisés par la Fédération Française de Basket-Ball.

En conclusion, il convient d'insister sur les actions de formation dans les départements, viviers du groupe régional.

Pour compléter ces actions des Comités, notre Commission, peut apporter son concours en mettant à disposition des moyens humains et donc des compétences.

Les Désignations

La C.R.A.M.C. est tout à fait consciente des problèmes de désignations, ou plutôt des problèmes de non désignations auxquelles les clubs doivent faire face chaque week-end. L'effectif et la configuration actuelle des championnats ne permettent pas à ce jour une meilleure couverture : moitié de l'effectif régional officiant en Championnat de France que ce soit le samedi sur les rencontres de NM 2, NM3, NF1, NF2 et Espoirs ou le dimanche sur les rencontres de NF 3 et de jeunes France. Néanmoins, bien que nous limitions le nombre de rencontres par arbitre et par week-end, la couverture des championnats (hors championnats de Jeunes France) est très légèrement en hausse par rapport à la saison passée (69 % contre 67 % la saison passée). L'amélioration de cette situation ne pourra se faire sans une augmentation sensible de l'effectif régional.

Un rapide calcul nous amène au constat suivant. Pour couvrir l'ensemble des rencontres régionales, il serait nécessaire d'avoir une douzaine d'arbitres supplémentaires sur la liste régionale.

Concernant les O.T.M., la situation sur les Championnats Régionaux (Excellence Masculine et Féminine et Honneur Régionale) est similaire et ne permet pas des désignations sur chaque rencontre d'Excellence Masculine et Honneur Masculine.

Les Évaluations

La C.R.A.M.C. s'est efforcée tout au long de la saison d'effectuer des évaluations pour les O.T.M. et les arbitres. Concernant les arbitres, chaque arbitre de niveau régional a été observé deux fois comme le prévoit le statut de l'arbitre. A l'inverse, le manque de moyens humain et financier ne nous permet pas d'évaluer tous les O.T.M. de la liste régionale, ce qui est regrettable.

Toutefois, les O.T.M. du Secteur Professionnel ainsi que les arbitres du Championnat de France ont bénéficié d'évaluations régulières.

Les stages de Zone et Nationaux

Concernant les arbitres, K. BELHAMEL participera en juillet au stage 2^{ème} niveau. G. COLLIN, sélectionné pour le 1^{er} niveau, n'a pu y participer pour raisons scolaires.

Les faits marquants de la saison

La C.R.A.M.C. et les C.D.A.M.C. se sont réunies en présence de Freddy LEPERCQ, le 24 avril dernier, afin de faire un bilan de la saison et de commencer à préparer la suivante.

Il est fort regrettable que S. BRODU n'était accompagnée d'aucune C.D.A.M.C. de Champagne Ardenne pour assister au Forum National de l'Arbitrage qui s'est déroulé à Chartres les 4, 5 et 6 mai derniers, alors qu'une très grande majorité des C.D.A.M.C. sur le plan national y était présente. Espérons que cette absence à une manifestation nationale axée sur la formation initiale, que ce soit au sein des clubs ou des Comités, la charte de l'arbitrage, la fidélisation des arbitres, ne pénalisera pas la Champagne Ardenne lors de la mise en application de ces nouvelles dispositions.